



# MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POUR UNE NATION SPORTIVE

### DEUX ANS ET DEMI D'ACTION AU SERVICE DU SPORT FRANÇAIS



Avec l'accueil de deux des plus grands événements sportifs planétaires, la **Coupe du monde de rugby** puis les **Jeux Olympiques et Paralympiques**, la France a vécu, en un an, un moment charnière de son histoire sportive. Leur succès témoigne de la force de nos équipes et de nos savoir-faire, tout en laissant en héritage une nouvelle référence « à la française » de grands événements sportifs internationaux plus innovants, plus inclusifs, plus ancrés dans les territoires et plus responsables.

La préparation de ces événements, dans laquelle le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) a occupé une place centrale, s'est accompagnée depuis plus de deux ans d'une action ministérielle résolue pour **renforcer nos institutions et notre modèle sportif**, restaurer ou protéger, partout où cela était nécessaire, **l'éthique et l'intégrité** et **lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations** dans le sport.

L'enjeu pour le pays est désormais de réussir sa transition d'une nation de grands sportifs à une grande nation sportive. **Tout le socle a été posé pour cela**: grands plans en faveur des **équipements sportifs**, nouvelles coopérations pour renforcer la **place du sport dans la vie de notre jeunesse**, montée en puissance des **actions d'animation territoriale** de la pratique, y compris pour les publics qui en sont le plus éloignés, dans le cadre de la grande cause nationale et déploiement d'une stratégie inédite **en matière d'inclusion par le sport**.

En 2017, le Président de la République avait fixé comme objectif à l'horizon des Jeux l'augmentation du nombre de pratiquants sportifs réguliers de 3 millions ; cet objectif a été atteint et même dépassé (**+3,5 millions**). Avec les Jeux de Paris 2024, cet élan va se poursuivre ; le sport et tout ce qu'il apporte à nos concitoyens, comme à la cohésion de notre société, sont sur le devant de la scène. Continuons à faire en sorte qu'ils y restent.

## 1. LA RÉUSSITE DE L'ACCUEIL DE NOS GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

- **La coupe du Monde de rugby 2023 a été une grande réussite en termes d'organisation et un succès populaire.** Notre pays a de nouveau démontré qu'il était une grande terre d'accueil d'événements sportifs internationaux, en rassemblant à travers 10 territoires 2,4 millions de spectateurs, dont 600 000 visiteurs internationaux ayant occasionné un apport net de près de 900M€ pour l'économie française.

Une compétition organisée dans les meilleures conditions, **avec la contribution déterminante du MSJOP et du Ministère de l'Intérieur**, avec un bilan carbone divisé par 3,4 par rapport à l'Euro 2016, de très nombreuses initiatives solidaires déployées, 5200 emplois créés ou maintenus et un impact estimé à +15% sur le développement du rugby français, y compris féminin.



→ Pour plus de précisions : voir le [communiqué de presse sur les impacts de la Coupe du Monde de Rugby 2023](#)

- **Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP)**, premiers Jeux Olympiques d'été organisés en France depuis un siècle et premiers Jeux Paralympiques d'été de l'histoire du pays, ont été **un succès organisationnel, populaire et sportif exceptionnel, salué comme tel dans le monde entier** : cérémonies d'ouverture grandioses, sites de compétitions iconiques, organisation irréprochable en tous points, respect des engagements pris en matière sociale et environnementale, exploits mémorables des athlètes et réussite historique de la délégation tricolore, ferveur populaire partout sur le territoire, héritage durable et déjà concret pour la nation française.



Le MSJOP, créé en mai 2022 sous la forme d'un ministère de plein exercice couplant le sport et les Jeux pour renforcer le pilotage de l'événement et accélérer la construction de la nation sportive, a contribué de manière particulièrement active à 4 grandes dimensions de l'événement :

1. **Une organisation irréprochable** - Les Jeux ont été un défi multidimensionnel unique, qui a fait l'objet depuis 2017 d'une préparation minutieuse par les gouvernements successifs, sous l'égide du Président de la République. Sa coordination a été renforcée depuis plus de deux ans par le MSJOP, avec un rôle essentiel sur les items suivants :



- **Coordination et animation de l'action gouvernementale**, en lien constant avec Matignon et les ministres concernés (préparation des Conseils olympiques autour du Président, préparation des comités interministériels (CIJOP) en lien avec la DIJOP, co-présidence du comité des mobilités, contributions aux comités interministériels spécifiques JOP sur le tourisme, le handicap, la sécurité et la santé).
- **Représentation de l'État** au Conseil d'administration du Comité d'organisation.
- Contribution à la **livraison des sites olympiques**, notamment avec l'accompagnement financier et humain du Centre National de Tir Sportif (CNTS) à Châteauroux et de la Tour des juges à Teahupo'o, et l'homologation sportive des sites temporaires en Ile-de-France en lien avec la préfecture de région.
- Supervision des **révisions budgétaires** du comité d'organisation de décembre 2022 et décembre 2023, contribution à hauteur de 158M€ au financement des Jeux Paralympiques et à l'effort continu de maîtrise des coûts.
- Préparation et portage politique de **la loi olympique du 19 mai 2023**.



- Implication dans la gouvernance du programme artistique des cérémonies d'ouverture, et pilotage des cibles des 220 000 invitations sur les quais hauts pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.
- Impulsion à la mise en place d'un **groupe d'experts d'usage** piloté par la Délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) pour veiller à l'accessibilité des Jeux, et financement des audits des chambres accessibles des hôtels franciliens.
- Préparation des **dimensions régaliennes** des compétitions sportives avec l'accompagnement à la mise en place complète du dispositif de lutte anti-dopage pour les Jeux, à la prévention des violences sexistes et sexuelles au Village des athlètes, à la lutte contre le cyberharcèlement des athlètes, au cadre de prévention des paris excessifs et de lutte contre la manipulation des compétitions sportives, et avec la clarification du champ et des modalités d'application de la laïcité à la délégation tricolore et sa bonne articulation avec la charte olympique.



- Organisation de nombreuses séquences **internationales** et soutien exceptionnel à l'Ukraine (installation de l'Ukrainian House au Parc des Nations de la Villette pendant les JO, aide financière et opérationnelle aux sportifs ukrainiens olympiques et paralympiques pour leur préparation sportive en France, etc.).
- Construction et pilotage de la **stratégie de communication interministérielle** des Jeux (site internet, argumentaires, publications régulières, productions médias, etc.)



2. **Des sportifs au meilleur de leur performance** – Le MSJOP a apporté sa contribution à l'exceptionnelle réussite sportive des Jeux olympiques et paralympiques grâce :

- à des **impulsions stratégiques fortes** (reclarification des rôles et articulations entre le Ministère et l'Agence nationale du Sport, soutien renforcé au déploiement effectif de la stratégie Ambition Bleue, portage et mise en place avec l'Agence et les acteurs de la haute performance de la démarche « Gagner en France » pour capturer l'avantage de jouer à domicile, etc.),
- au **fléchage précis des objectifs couplés à l'augmentation conséquente des moyens consacrés à la haute performance** (+68% depuis les Jeux de Rio, x4 pour les moyens consacrés aux paralympiques, soutien financier inédit apporté au CNOSF et au CPSF),
- au déploiement d'un **accompagnement global des athlètes** (suivi socio-professionnel renforcé, accélération des aménagements de scolarité pour les athlètes étudiants, approfondissement des liens avec les entreprises, accompagnement sur les enjeux de parentalité et de maternité, etc.),
- à une présence et un suivi constants aux côtés des fédérations, des cadres techniques, des staffs et des athlètes.



→ Pour plus de précisions : voir le [Dossier dédié sur la stratégie de haute performance](#) (actualisé en août 2024), conçu par le MSJOP en lien avec l'ANS, le CNOSF et le CPSF.



Le MSJOP a par ailleurs participé au financement et à l'animation des **Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)**, y compris au cœur de ses établissements (INSEP, CREPS, etc.) : ces 1 000 équipements sportifs d'excellence ont permis aux équipes de France et à 80 délégations étrangères de se préparer dans les meilleures conditions. Le ministère poursuivra leur valorisation post-Jeux auprès des fédérations françaises et internationales via une plateforme numérique dédiée.

3. **Une grande fête populaire** – Avec 73 collectivités hôtes, y compris outre-mer, nos Jeux ont été les plus décentralisés de l'histoire. Le Gouvernement, avec un rôle pivot joué par le MSJOP, a souhaité veiller à ce que tous nos concitoyens puissent participer à la fête.

- Pilotage du programme de **billetterie populaire** « Tous aux Jeux » avec l'achat de 400 000 billets distribués à des jeunes, des scolaires, des agents publics, des bénévoles du mouvement sportif et des personnes en situation de handicap. 193 000 places ont été dédiées à l'opération « Ma Classe aux Jeux », qui aura permis à des milliers de groupes scolaires de venir assister aux Jeux Paralympiques. Plusieurs milliers de billets ont également été offerts par le MSJOP à des leaders d'ambiance pour animer les **Carrés des Supporters** dans les stades.



- Contribution active à la préparation et l'organisation des deux Relais de la Flamme, en portant une attention particulière à **l'équité territoriale** et en permettant aux collectivités d'outre-mer de participer à la fête. Le MSJOP a par ailleurs piloté la sélection des 184 relayeurs représentant l'État et l'organisation de 5 relais collectifs.



- Accompagnement de l'organisation de plus de **180 zones de célébration « Clubs 2024 »** à travers le territoire, à commencer par le Club France de la Villette (soutien financier de 1.7M€, co-organisation, animations pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, etc.).
- Déploiement tout au long de l'année des **Plans d'Animation Territoriaux (PAT)** partout sur le territoire, grâce à la mobilisation de 6,5M€ par le MSJOP en synergie avec la Grande Cause Nationale (GCN).
- Portage du plan « **Vacances olympiques et paralympiques** » qui a mis à l'honneur la pratique sportive et les Jeux au sein des dispositifs estivaux portés par les ministères de la Culture, de la Jeunesse et de la Ville, mais aussi en ouvrant les portes de nos clubs sportifs pendant l'été sous l'impulsion du MSJOP en lien avec le mouvement sportif.
- Contribution à l'organisation et au financement des **projets des collectivités** via le programme Impact 2024, et aux **temps forts** qui ont précédé les Jeux, à commencer par l'organisation de la Journée Paralympique en 2022 et 2023 (enveloppe de 450K€ en 2022, renouvelée en 2023).

4. **Un héritage utile et durable** – Ces Jeux ont offert et continueront d’offrir **un héritage matériel durable et responsable**, s’appuyant notamment sur les 1,3 milliard d’euros investis par l’État au sein de la SOLIDEO, dont plus de 80% ont bénéficié à la Seine Saint-Denis. Le MSJOP a structuré la mise en perspective de l’action de l’État sur ce premier volet.



En plus de 4 000 futurs logements aux meilleurs standards environnementaux et d’accessibilité, d’un réseau de 400km de pistes cyclables, de la mise en accessibilité du réseau francilien de gares et de stations de bus ou du plan 1 000 nouveaux taxis accessibles porté par l’État, la Seine et la Marne seront ouverts à la baignade dès 2025 avec une trentaine de sites prévus. Les Jeux ont aussi été **une opportunité économique immense pour notre pays**, avec 60 000 nouveaux emplois créés, 2000 entreprises mobilisées dont 80% de TPE-PME et 9Md€ de retombées économiques attendues. Sur le plan sportif, le MSJOP a pris en charge l’achat de nombreux équipements utilisés pendant les Jeux pour pouvoir les léguer en héritage aux fédérations et clubs français.

Les Jeux assureront également **un héritage immatériel fort** (cf. partie 2), avec les investissements pour passer d’une nation de sportifs à une nation sportive, mais aussi la volonté de faire évoluer le regard de la société et de changer la vie des personnes en situation de handicap dans le pays. Le MSJOP a préparé par ailleurs avec les fédérations et les associations sportives un plan spécifique pour l’accueil des nouveaux licenciés attendus à la rentrée dans la foulée des Jeux, avec des dispositifs dédiés pour les personnes en situation de handicap.



- Pour plus de précisions : voir le [Dossier dédié sur l’Héritage des Jeux](#) (actualisé en août 2024), conçu par le MSJOP.
- Pour plus de précisions : voir le [Plan d’anticipation de la rentrée sportive 2024](#)

Il est enfin à noter que pour la première fois dans l’histoire des Jeux, **un programme de 14 études a été établi pour mesurer l’impact de l’évènement sur de nombreuses thématiques**. Pour les **études relevant du sport**, la Direction des Sports pilotera directement l’évaluation de la stratégie « Ambition bleue » (rapport final fin T1 2025) et l’analyse de l’évolution du « savoir-nager » en Seine-Saint-Denis (données intermédiaires fin 2024 et rendu final fin S1 2025) tandis que l’INJEP pilotera la mesure de l’augmentation de la pratique sportive régulière (données intermédiaires T1 2025 et rapport final fin 2025).





→ Pour plus de précisions : voir le [Dossier « Bilan des Jeux »](#) réalisé par le MSJOP (13 septembre 2024)

- Les **Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030** permettront de renforcer encore la nouvelle référence française de grands événements sportifs internationaux. Grâce à un dossier de qualité porté par les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur, le CNOSF et le CPSF, et soutenu par l'État, la France a obtenu le 24 juillet dernier l'organisation des Jeux de 2030 dans les Alpes françaises, sous réserve de l'apport des dernières garanties au CIO dans les mois à venir.





## 2. DES ACTIONS SANS PRÉCÉDENT POUR METTRE LE SPORT AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

En complément de la préparation des Jeux de Paris 2024, le MSJOP s'est mobilisé pour accélérer la construction de la nation sportive, autour de 4 grandes priorités :

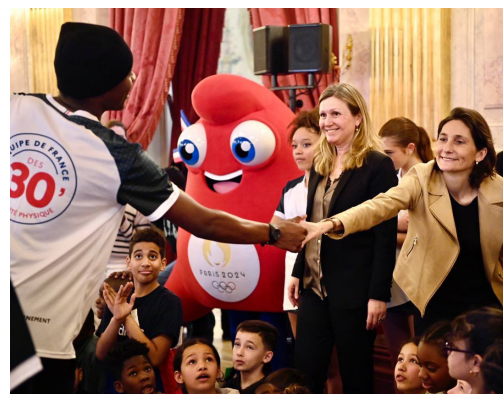
1. **Le déploiement en 2024 de la toute première Grande Cause Nationale (GCN) consacrée à la promotion de l'activité physique et sportive** (+ de 3000 événements soutenus et labélisés à travers les villes, villages, littoraux et campings de France, 130 partenaires engagés, valorisation du marqueur des 30' d'activité physique quotidienne et mobilisation d'un collectif de grands ambassadeurs pour porter les messages de lutte contre la sédentarité et de promotion des valeurs du sport et de ses bienfaits).



→ Pour plus de précisions : voir le [Dossier dédié sur le bilan à mi-parcours de la GCN 2024](#), conçu par le MSJOP.

2. **Des innovations et de nouvelles coopérations pour mettre davantage de sport au cœur de la vie de notre jeunesse.**

- Généralisation des **30 minutes d'activité physique quotidienne** pour les 6,6 millions d'enfants scolarisés en primaire et dans les établissements et services médico-sociaux, avec un impact positif désormais établi sur la concentration des élèves et la qualité de la vie de classe.
- Promotion active du **savoir rouler à vélo** (200 000 bénéficiaires de l'attestation en 2023, généralisation pour une classe d'âge complète en 2027) et du **savoir-nager** en sécurité (plus d'1 million de bénéficiaires des programmes Aisance Aquatique et j'Apprends à nager depuis leur création en 2022), en lien avec tous les acteurs compétents.



- Organisation et prise en charge financière intégrale de **2h de sport supplémentaires pour tous les collégiens volontaires**, qui seront généralisées à la rentrée 2024 à l'ensemble des collèges en éducation prioritaire, dans le cadre de l'accueil pédagogique 8h/18h.
- Amélioration du **Pass Sport**, réduction de 50€ sur l'inscription dans un club ou une structure sportive pour les jeunes de 6 à 28 ans sur critères sociaux et jusqu'à 30 ans pour les jeunes handicapés, qui a bénéficié à plus de **3,5 millions de jeunes** depuis sa création (nouveau site serviciel, remboursement accéléré aux clubs, extension aux étudiants boursiers et aux structures des loisirs sportifs marchands).
- Mise en place et généralisation à la rentrée 2025 de **tests de sportivité au collège**, sur le modèle des évaluations nationales, qui seront expérimentés dès cette rentrée 2024 dans 4 académies.
- Création des **Villages Sport** dans les universités, et organisation à Vichy, en mai 2024, du premier Challenge inter-étudiants réunissant 1300 étudiants et une trentaine d'établissements.



### 3. Un effort de grande ampleur pour permettre au sport d'améliorer notre bien-être à tous les âges de la vie.

- Investissement de **500M€ en 5 ans dans deux plans successifs (5000 Terrains de proximité puis Génération 2024) de construction et de rénovation d'équipements sportifs**. Au total, les gouvernements ont mobilisé depuis 2017 plus d'1,2Md€ auprès des collectivités pour financer la rénovation ou la construction d'équipements sportifs.
- Déploiement renforcé d'un réseau de **500 Maisons Sport Santé** réparties sur l'ensemble du territoire.
- Intégration de l'activité physique dans les thèmes abordés à l'occasion des « Rendez-vous prévention » aux âges clés de la vie (25, 45, 65 ans) et introduction dans la LFSS pour 2024 d'une disposition expérimentale pour le remboursement de **l'activité physique adaptée (APA)** prescrite aux patients atteints du cancer.



### 4. La montée en puissance du sport comme vecteur d'inclusion.

#### Pour les personnes en situation de handicap

- Soutien à la formation de **3 000 clubs inclusifs** nouveaux avant la fin de l'année 2025.
- **Conditionnement des subventions accordées par le MSJOP** aux événements sportifs à l'organisation d'une démonstration ou d'une initiation à un parasport et à la mise en accessibilité universelle des installations et services de l'organisateur.
- Application d'un **taux de TVA réduit** sur l'achat des matériels nécessaires à la pratique para sportive.
- Amélioration de la **prise en charge des prothèses et lames de course** par la prestation compensatoire de handicap.
- Mise en place de la première conférence sur les para-sports pour renforcer le suivi de la feuille de route pour la pratique sportive des personnes en situation de handicap.





### Pour l'insertion par et dans le sport

- Lancement de l'**Alliance pour l'inclusion par le sport**, avec 1000 nouveaux emplois d'éducateurs socio-sportifs, 10 000 clubs sportifs engagés et la multiplication par 5 des bénéficiaires des actions d'insertion par le sport.
- Organisation du 1<sup>er</sup> « **Grenelle des métiers et des formations du sport** », donnant lieu à la signature d'une charte de coopération interministérielle et interbranche sur les diplômes et certifications.



### 3. UN RENFORCEMENT ÉNERGIQUE DE NOTRE MODÈLE SPORTIF



Sur de très nombreuses thématiques, une méthode collaborative nouvelle, celle des ateliers « d'Impulsion Politique et de Coordination Stratégique » (IPCS), réunissant tous les acteurs pertinents du sport français, a permis de faire progresser le modèle sportif français autour de 5 dimensions clés.



➤ **Un sport d'excellence.**

- Transformation de l'**accompagnement académique et socio-professionnel des sportifs de haut niveau** avec la densification de l'offre de sport-études (multiplication par 2,5 du nombre de places ouvertes) avant le bac et le développement de l'offre de formation accessible aux sportifs de haut niveau (SHN) après le bac.
- **Création de HEPTA (juillet 2024)**, tout premier diplôme (bachelor) spécifiquement destiné aux sportifs de haut niveau, en collaboration avec l'Essec, Centrale et Sciences Po, autour du campus d'excellence de l'INSEP.
- Investissement de 20M€ porté avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche dans des **programmes de recherche** sur la haute performance sportive, dans les champs olympique et paralympique.



➤ **Un sport engagé.**

- Intégration du **sport dans le service public de la Valorisation des acquis de l'expérience (VAE)** pour améliorer la reconnaissance des **compétences des bénévoles**.
- **Évolution du décret concernant la liste des événements d'importance majeure (EIM)** en faveur de la diffusion en clair du sport féminin et du parasport.
- Ouverture dans le cadre de la loi Retraites d'un **droit généralisé au rachat de trimestres** au titre des années d'inscription sur liste ministérielle de sportifs de haut-niveau, et doublement (de 16 à 32) du nombre de trimestres compensés par le MSJOP pour les sportifs sur liste après 2012.
- Mise à l'étude d'un renforcement de la **protection sociale et du statut des sportifs de haut-niveau**.



➤ **Un sport robuste.**

- **Hausse de plus de 60% du budget du Ministère des Sports depuis 2018**, avec un maintien du nombre de conseillers techniques sportifs (CTS) à 1442 jusqu'à 2025.
- **Soutien à la filière Sportech**, et à la **structuration du e-sport en France** (gouvernance, modèle économiques, stratégie territoriale de développement, engagements sociétaux, etc.).

➤ **Un sport responsable.**

- Remise en ordre de la **gouvernance dans certaines fédérations**, et travaux confiés au comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport, coprésidé par Marie-George Buffet et Stéphane Diagana, en vue de nourrir **un projet de loi d'héritage**.
- Renforcement de la **cellule Signal-Sports** (1284 mis en cause depuis 2020) et renforcement des moyens et contrôles déployés pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport au niveau national et territorial.
- Mise en œuvre du **plan de sobriété énergétique du sport**, en mobilisant tous les acteurs concernés, déploiement d'un guide de l'été responsable pour la sécurité des pratiques et conception du premier plan national d'adaptation au changement climatique du sport.



- Renforcement des moyens et de la coordination destinés à la lutte contre le **dopage** et la **manipulation** des compétitions sportives.
- Lutte contre les **violences dans les stades** avec la création de 2 nouveaux délits d'intrusion dans une enceinte sportive et de pénétration sur l'aire de jeu, et la conception d'un plan d'action dédié.
- Plan d'action global de **lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et les discriminations dans le sport**, comprenant l'inscription d'une formation obligatoire à ces enjeux pour tous les éducateurs sportifs.
- Clarification et pédagogie sur l'application de la **laïcité** dans le sport amateur et de haut niveau, et du principe de neutralité de service public qui en découle dans nos équipes de France.



#### ➤ **Un sport influent.**

- Émergence, avec la Coupe du Monde de Rugby et les Jeux de Paris 2024, d'une **nouvelle référence de grands événements sportifs internationaux (GESI)** plus responsables, avec une exigence inédite en matière écologique et sociale, portée à l'international et dans les instances européennes.
- **Défense du modèle sportif européen**, basé sur une structure de compétitions ouvertes et pyramidales et sur le mérite sportif, dans laquelle les performances nationales permettent un accès aux compétitions européennes.



→ Pour plus de précisions : voir le [Dossier dédié du MSJOP « Pour une nation sportive »](#).